

Haiti se donne un gouvernement civil

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le général Prosper Avril, nouveau président du gouvernement militaire haïtien, accompagné du sergent Joseph Hebreux, de la garde présidentielle, a annoncé hier la formation d'un gouvernement qui ne compte qu'un seul militaire actif dans ses rangs.

D'autre part, la plupart des partis d'opposition ont accueilli favorablement le coup d'État du général Avril.

Le nouveau cabinet ministériel comprend en effet dix technocrates civils et un colonel qui détient le portefeuille de l'Intérieur et de la Défense nationale.

Il s'agit du colonel Carl Dorsaville, 51 ans, originaire des Cayes dans le sud d'Haïti et qui occupa longtemps pendant les années 70 les fonctions de chef du service de la circulation puis de celui de l'immigration.

Compagnon de promotion du général Avril à l'Académie militaire haïtienne de 1959 à 1961, il effectua au début des années 60 un stage de formation aux États-Unis, à Quantico, en Virginie.

Il est considéré comme un des officiers modérés de l'armée haïtienne.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Serge Elie Charles, 47 ans, est un diplomate de carrière qui

a été en poste pendant cinq ans à la représentation d'Haïti aux Nations unies à New York de 1972 à 1977 et il a occupé, outre les fonctions d'ambassadeur à l'ONU, celle de chef de mission diplomatique en Allemagne, aux Pays-Bas, en Pologne et aux États-Unis.

Le nouveau ministre haïtien aux Affaires économiques, M. Léonce Thelusma, 53 ans, est un technocrate formé au Mexique et aux États-Unis, spécialiste en financement de développement.

Il a été directeur général du ministère des Finances en 1982 alors que M. Marc Bazin était ministre des Finances et des Affaires économiques avant d'être limogé par le président Jean-Claude Duvalier pour avoir tenté d'assainir les finances.

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, M. Remy Zamor, un historien et enseignant, est également le numéro deux d'une des formations centristes du pays, le Parti national du travail (PNT), de M. Thomas Desulme, tandis que le nouveau ministre de l'Information et de la Coopération, M. Anthony Saint-Pierre, 33 ans, un enseignant libéral, ancien journaliste, a occupé les fonctions de secrétaire d'État des Affaires sociales pendant le dernier gouvernement provisoire civilo-militaire.

Six technocrates indépendants complètent ce cabinet. Il s'agit de M. Gilbert Austin (Justice), Serge Pimthro (Santé publique et Population), Franck Paultre (Travaux publics, Transports et Communications), Frédéric Agenor (Agriculture, Développement rural et Ressources naturelles), Arnault Guerrier (Affaires sociales), Jean Gerard Loustias (Commerce et Industrie).

Les principaux partis et dirigeants politiques haïtiens ont réagi hier matin favorablement au coup d'État.

Dans une déclaration à Radio Antilles International, l'un des quatre plus importants dirigeants politiques du pays, Me Gérard Gourgue (Front national de concertation, opposition de centre-gauche) a estimé que le nouveau président militaire était un homme ouvert et qu'il fallait donner un délai au nouveau gouvernement.

« Nous sommes prêts à dialoguer avec toute personne de bonne foi et de bonne volonté », a indiqué Me Gourgue. Si le 7 février 1986 (chute du régime Duvalier) avait vu Prosper Avril à la tête du pouvoir militaire, le pays ne serait pas dans cette situation de misère », a-t-il estimé.

M. Hubert de Ronceray (Mobilisation pour le développement national, MDN centriste) a également

Voir page 10 : Haïti



PHOTO AP

Louganis frôle le drame mais prend l'or

L'as plongeur américain Greg Louganis détenait le premier rang des préliminaires au plongeon de trois mètres, hier, quand sa tête a heurté le tremplin (ci-haut). Après avoir reçu cinq points de suture, Louganis a gagné la médaille d'or à la finale. Page 20

L'armée sème la mort en Birmanie

RANGOUN (Reuter) — Le gouvernement militaire birman a déclaré hier que l'armée avait tué 54 personnes au cours des 24 heures qui ont suivi le coup d'État, pour tenter de briser la résistance de la population.

Toutefois, les diplomates occidentaux estiment que le bilan des morts est bien plus élevé, et l'un d'entre eux a déclaré qu'entre 300 et 400 personnes avaient été abattues, dans la capitale seulement.

Les diplomates craignent que l'armée ne soit prête à un véritable carnage pour conserver le pouvoir et évitent la brutale répression des révoltes du mois d'août, lorsque la troupe a ouvert le feu sur les mani-

festants tuant environ 3,000 personnes dans la capitale seulement, selon certaines estimations.

« C'est impressionnant. Ils ne semblent pas se soucier de leur image sur le plan international », a indiqué un diplomate.

Pour leur part, les autorités ont reconnu que des affrontements entre la troupe et la population avaient eu lieu dans plusieurs régions du pays.

Il semblerait que la grande majorité des morts et des blessés, dont on ignore le nombre, soient des civils. La radio contrôlée par l'armée a annoncé qu'un soldat avait été tué.

Selon le radio, l'armée a dû ouvrir

Voir page 10 : L'armée

Montréal s'attaque à l'état pitoyable de ses propriétés

\$ 701 millions d'immobilisations en trois ans

Michel C. Auger

LA VILLE DE MONTRÉAL augmentera de plus de 60 % son budget d'immobilisations pour 1989, dont plus du tiers sera consacré à la réfection des trottoirs, rues et autres infrastructures municipales ainsi qu'à l'entretien des divers bâtiments de la Ville.

Le plan triennal d'immobilisations,

déposé hier par la Ville, prévoit des dépenses nettes de \$ 701 millions pour la période 1989 à 1991, dont \$ 224 millions pour la seule année 1989.

Il s'agit d'une hausse considérable de 57,9 % sur le plan triennal déposé l'an dernier et une hausse de 57,3 % des dépenses d'immobilisations qui seront effectuées par la Ville en 1989.

Pour le président du Comité exécutif Michael Faïnstat, cette hausse considérable des investissements se veut un « effort sans précédent

fourni par la Ville pour participer à la relance de Montréal ».

Mais, selon M. Faïnstat, la hausse de plus de \$ 82 millions des immobilisations de la Ville pour la seule année 1989 ne devrait provoquer ni hausses de taxes, ni augmentation de la dette qui demeurera sous la barre des 20 % du budget total de la Ville.

Le programme d'immobilisations « ne devrait avoir aucun impact sur le compte de taxe des citoyens ou un

Voir page 10 : Montréal

Brian Mulroney fera passer les garderies avant l'élection

Michel Vastel
de notre bureau d'Ottawa

BRIAN MULRONEY a décidé hier d'attendre que le Sénat adopte le programme national de garderies, en plus du traité de libre-échange avec les États-Unis avant de déclencher des élections générales.

À toutes fins pratiques, cela veut dire que la Chambre des communes continuera de siéger pendant deux semaines au moins. Mais, comme s'il allait au-devant des coups, le premier ministre a longuement insisté sur le fait qu'il n'avait pas changé d'avis.

Au mois d'août, au cours de diverses entrevues dont une avec LE DEVOIR, M. Mulroney avait en effet promis de se décider « autour du 17

septembre ». À la télévision, il avait même précisé que « la tradition au Canada veut que des élections soient déclenchées après quatre ans... On ne devrait s'en éloigner qu'en cas de circonstances exceptionnelles ». Il y a eu quatre ans samedi que le gouvernement conservateur entrait en fonction.

Mais Ed Broadbent a de son côté sommé le premier ministre de se décider cette semaine s'il ne veut pas renier sa parole. Il risque d'attendre puisque le traité de libre-échange n'en est qu'à l'étape de l'étude en comité au Sénat. Le premier ministre doit donner « un temps raisonnable » à la majorité libérale pour s'impacienter et l'accuser d'obstruction systématique.

Le chef du gouvernement insiste aussi depuis plusieurs jours pour que

trois projets de loi sur les garderies, sur la radiodiffusion et sur les conflits d'intérêts soient adoptés avant la dissolution du Parlement. Mais c'est la première fois qu'il indique son désir de donner au Sénat le temps de se prononcer sur le programme national de garderies.

« On va voir la réaction du Sénat, a dit hier le premier ministre à la sortie d'une réunion de son cabinet. Mais si le Sénat se montre rébarbatif, on verra ». Le projet de loi sur les garderies a franchi une autre étape hier soir. Il n'y avait que 75 députés (58 conservateurs et 17 libéraux ou néo-démocrates) pour adopter le rapport du comité législatif. Le débat de troisième lecture pourrait, de son côté, prendre deux jours. Il ne se rendra donc pas au Sénat avant la fin

Voir page 10 : Mulroney

Sabotage majeur chez Bell

Paule des Rivières

UN NOUVEAU sabotage majeur empêche des centaines de milliers d'abonnés de la Rive-Sud de communiquer avec l'Île de Montréal, ce au moins jusqu'à demain soir, peut-être jeudi.

Ce sabotage de l'équipement de Bell est le 52e depuis le déclenchement de la grève des techniciens et téléphonistes, le 27 juin dernier. En plus d'être majeur, il s'agit de celui

qui donne le plus de fil à retordre à la compagnie.

L'emplacement bien caché des câbles et l'utilisation d'outils précis ne laissent aucun doute sur la grande connaissance qu'avaient les saboteurs des installations de Bell, situées sous le pont Jacques-Cartier.

Vers 10 h 30 dimanche soir, l'auteur (ou les auteurs) du coup a trouvé le couvercle du puits d'accès, situé sur le pont, sur la passerelle des piétons, à la hauteur de la Voie maritime.

Ce puits est un des plus importants

et donc scellé avec des boulons particulièrement solides qui ne sautent qu'avec un outil spécial. Une fois la porte du puits ouverte, l'auteur du méfait a emprunté l'échelle verticale qui donne accès à une plate-forme d'une hauteur de quatre pieds et d'une longueur de 15 pieds, au bout de laquelle loge une cage enfonçant trois câbles de quatre pouces de diamètre. Lorsqu'elle veut sectionner ces câbles, Bell utilise des grosses pinces de trois pieds de long. Cependant, dans ce cas, l'exiguïté

Voir page 10 : Sabotage



PHOTO JACQUES GRENIER

Oh ! Hisse le grand perroquet

New York a eu son King Kong, Montréal a son perroquet. L'immense oiseau multicolore gonflable, d'une quinzaine de mètres, a été hissé sur l'édifice des Tropiques Nord, un complexe de condos de luxe où pousseront, hiver comme été, des plantes tropicales à l'abri de serres gigantesques. De quoi attirer l'attention d'éventuels acheteurs et... autres oiseaux tropicaux.

Séoul

■ La Roumaine Daniela Silivas récolte deux notes parfaites et prend la tête à l'issue des figures imposées de gymnastique. Page 20

■ L'Association internationale de boxe amateur exclut le Canadien Jamie Pagendam du tournoi. Page 20

■ Allison Higson se contente d'un quatrième rang lors des qualifications comptant pour le 200 mètres brasse et passe à la finale. La Québécoise Guylaine Cloutier est éliminée. Page 20

■ Le Canada vend chèrement sa peau face aux Américains, mais s'incline 76-70 au tournoi de basketball. Page 20

■ En raison d'une mauvaise conduite hors-piste, l'Américain Carl Lewis reçoit un ultimatum de l'Union de l'entraînement olympique de l'équipe américaine d'athlétisme. Page 19

AUJOURD'HUI

Limogeage en Pologne

Le Parlement polonais limoge le gouvernement de Zbigniew Messner. Page 4

Feu vert au libre-échange

Le Sénat américain se prononce en faveur de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Page 10

Les gens d'affaires appuient Mulroney

Réunis en congrès à Montréal, les membres de la Chambre de commerce du Canada réitèrent leur appui le plus ferme aux conservateurs. Page 13

pour les gestionnaires d'aujourd'hui

InterEditions

Coup d'État dans l'entreprise

COUP D'ÉTAT DANS L'ENTREPRISE

John Naisbitt et Patricia Aburdene brossent un tableau surprenant de l'entreprise du futur. Le paysage social dans lequel elle s'inscrit préfigure déjà le troisième millénaire: une société dominée par l'information et les services, un marché déficitaire en main d'œuvre qualifiée (eh oui!), une économie pilotée par des entrepreneurs créatifs et un monde qui se mondialise et s'individualise simultanément.

304 pages

Tom Peters Le chaos management

LE CHAOS MANAGEMENT

«Le Chaos management a été conçu non pas comme un livre mais comme un ouvrage de travail. Le lecteur découvrira quarante-cinq prescriptions organisées en cinq parties. Chaque prescription fait l'objet d'un examen détaillé, de nombreux exemples réels de succès et d'échecs et d'une série de mesures précises à prendre.

600 pages

La Passion de l'Excellence

LA PASSION DE L'EXCELLENCE

Si ces principes sont connus du manager, encore faut-il qu'il sache les appliquer. C'est le propos de La Passion de l'Excellence. Comment organiser des expérimentations? Ou comment créer et soutenir des champions? Et pour donner au manager un maximum de moyens, les auteurs livrent à chaque étape de l'excellence une série de questions à se poser et d'actions immédiates à entreprendre.

448 pages

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE / DIFFUSION: DIFFULIVRE INC.

Montréal fera une plage à l'Île Notre-Dame

Michel C. Auger

AMÉNAGEMENT d'un parc-plage à l'Île Notre-Dame, construction d'un insectarium, d'un jardin chinois et d'un centre d'hortithérapie au Jardin botanique, réalisation d'un square à l'angle Berri et Sainte-Catherine et aménagement du premier tronçon du réseau vert, voilà quelques-uns des nouveaux projets que la Ville de Montréal a fait inscrire à son plan triennal d'immobilisations.

Dans le plan 1989-1991 déposé hier par le président du Comité exécutif Michael Faïnstat, la Ville prévoit plus de \$28 millions en investissements dans les espaces verts, auxquels viendront s'ajouter \$15 millions pour le Jardin botanique.

De plus, la Ville a prévu \$150.000 pour une étude de faisabilité d'une nouvelle bibliothèque centrale de quelque 25.000 mètres carrés et \$5,6

millions pour l'aménagement de la vieille gare Jean-Talon en maison de la Culture.

Le principal projet de la Ville au cours des prochaines années dans le secteur des espaces verts sera l'aménagement, au coût de \$6,8 millions, d'un parc-plage autour du lac de l'Île Notre-Dame, une des promesses du RCM lors de la dernière campagne électorale et dont les travaux seraient terminés en juillet 1990, quelques semaines avant la prochaine élection.

L'administration entend également procéder à des travaux majeurs dans les grands parcs de la Ville soit \$2,8 millions au Parc Jarry, \$1,9 million au Parc Lafontaine et \$1 million pour la réfection des abords du Chalet de la montagne et \$1,2 million pour des terrains de soccer au Parc Jeanne-Mance.

Pas moins de \$2,4 millions seront consacrés à l'aménagement d'une place publique dans ce qui est actuel-

lement un terrain de stationnement municipal à l'angle Berri et Sainte-Catherine. Les travaux devraient être terminés à l'automne de 1991.

De nouvelles places publiques seront également aménagées à la place Royale et au Champ de Mars.

La rue Rachel, entre le Parc Lafontaine et le Mont-Royal, sera réaménagée d'ici 1991 au montant de \$800.000 pour la première étape du « Réseau vert » qui devrait relier entre eux tous les principaux espaces verts de la Ville au moyen de pistes cyclables et de sentiers piétonniers qui deviendraient l'hiver des pistes de ski de fond. Selon M. Faïnstat, il n'est cependant pas question de fermer la rue Rachel à la circulation automobile.

Par ailleurs, la Ville investira \$15 millions au Jardin botanique pour la construction d'un pavillon japonais, d'un jardin et d'un pavillon chinois et d'un centre d'hortithérapie, c'est-à-dire l'utilisation de plantes à des

fins thérapeutiques.

Le jardin chinois — dont la construction se fera en collaboration avec Shanghai, ville avec laquelle Montréal est jumelée — coûtera \$4,2 millions, dont \$1,2 million sera assumé par la Ville, le reste venant des gouvernements et de la communauté chinoise. Le jardin sera accompagné d'un pavillon chinois qui servira de centre culturel, tout comme le pavillon japonais qui sera aménagé au coût de \$1,6 million, dont \$500.000 seront assumés par la Ville.

L'administration municipale a également prévu près de \$4 millions pour la construction du seul insectarium en Amérique du Nord. Ce musée entomologique pourrait ouvrir ses portes à l'automne prochain et comprendrait des laboratoires, salles d'élevage et d'exposition. En raison des subventions des autres paliers de gouvernement, le coût réel pour la Ville de l'insectarium sera de \$1,3 million.



Jean-V. DUFRESNE
▲ Montréal

Les bassinettes (bis) : Salomon a tranché

L'USAGE de bassinette dans la chronique du 15 septembre me vaut un appel amusé de l'une des figures les plus respectées de la Magistrature canadienne pour m'informer que le dictionnaire Oxford me donne raison, mais tout autant à mes fiéffés détracteurs.

J'ai hésité avant de lui retourner son appel. Je soupçonnais de m'être rendu coupable d'un impardonnable outrage au tribunal. Mais non, au bout du fil, je découvre, rieur, un linguiste amateur du mot juste, anglophone avec ça, bilingue cela va de soi, et précieux lecteur du DEVOIR.

Sans que je le sache, M. le juge avait pris ma cause en délibéré, mais je tirai son nom. Je ne voudrais pas qu'on lui reproche d'avoir abusé dix minutes de ses émoluments pour se détendre, entre deux jugements, avec la lecture autrement plus passionnante du quotidien de la rue du Saint-Sacrement.

Il me signale que l'auguste dictionnaire britannique fait mention en effet du mot anglais *bassinin*, au masculin, depuis 1854, en Angleterre, pour décrire un « bassin oblong », diminutif de « basin ».

Le mot trouve ses origines dans les vieux français. Ainsi je n'avais pas tort d'écrire « jeter le bébé avec l'eau de la bassinette » dans cette chronique, ce qui m'a valu d'affectueux coups de baguette sur les doigts, et de rappeler à ma mémoire le beau visage de Soeur-Saint-Georges-de-la-Congrégation-de-Sainte-Croix-de-l'Académie-Saint-Joseph-sur-le-Chemin-de-la-Côte-des-Neiges, promotion du cours préparatoire de 1936, qui fut ma toute première institutrice. Et voilà pour mon âge, qu'il est trop tard pour cacher.

Mais comme si l'expression était taillée sur mesure pour un juge soucieux du sens des mots, et que le métier d'ailleurs appelle à faire la part des choses, mon informateur magistrat ajoute que le Oxford en donne aussi une autre définition : petit panier tressé qui sert de berceau.

Ainsi donc, mon correspondant, Émile Boudreau, qui s'inquiétait de me voir utiliser un anglicisme, a eu tort. Mais il a eu raison aussi tout autant que moi, en m'écrivant que chez lui, la bassinette servait de moïse, du nom du vieux prophète, vous savez bien, qu'on avait trouvé sur les berges du Nil dans un petit panier d'osier. Ainsi fut fondé Israël, à qui nos petits Québécois doivent à leur naissance d'avoir pu ronronner comme des loirs.

Et voilà, tout cela pour vous dire qu'il existe dans la langue anglaise une foule de mots qui sont français, sans être pour autant des emprunts au français. À l'époque de Guillaume le Conquérant, ce sacré Normand, premier roi d'Angleterre, vous savez ça aussi, et jusqu'au XVII^e siècle même, en droit notamment, et le français et l'anglais étaient la langue commune de l'Albion. Celle-là langue de la Cour, qui jugeait autant qu'elle trônait, et celle-ci langue d'un peuple farouchement indépendant qui commençait à en avoir plein le dos de 1066 and all that.

Ce qui fait que lorsqu'on traduit de l'anglais au français, par exemple, il faut se méfier comme de la peste de certains mots composés qui portent en eux, tout d'un trait, à la fois le mot anglais et sa source française : *court-yard* est un bel exemple de ces traquenards. N'allez pas tenter de traduire les deux, *court* suffira bien.

La leçon à tirer de tout cela ? La langue que l'on parle mérite le plus grand respect, autant pour ne pas affoler nos neurones et conserver l'esprit clair pour mieux l'enseigner, que pour rendre hommage à Soeur-Saint-Georges.

Mais trop de rigueur peut nous faire oublier que la langue, c'est comme la botanique, et tout le reste. Ça possède aussi son petit système écologique, fait de croisements, de fertilisation, d'hybridation, de méissage, d'échanges par osmose, de mutations, de propriétés épidémiques, d'où émergent des pousses nouvelles qui trouveront un jour leur chemin jusqu'aux herbiers de l'esprit que sont les dictionnaires bien faits. Pourvu bien sûr que l'on sache préserver leur environnement naturel.

Le contraire, les langues pures et dures, c'est ce qu'on appelle les langues mortes. Elles meurent souvent d'avoir snobé les autres.

Le Sénat américain dit oui au libre-échange

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat américain s'est prononcé hier par 83 voix contre 9 en faveur de l'accord pour l'élimination progressive et complète de l'ensemble des barrières et des tarifs douaniers entre le Canada et les États-Unis.

Si les difficultés politiques créées au Canada par ce projet sont résolues, les quelque \$131 milliards d'échanges commerciaux entre les deux pays seront totalement libéralisés sur une période de 10 ans.

Le texte qui a été précédemment voté par la Chambre des représentants va être transmis au président Ronald Reagan qui devrait en principe le promulguer.

Cet accord, postif pour les deux pays donnera un coup de fouet au commerce international, a souligné le sénateur Daniel Moynihan (démocrate de l'État de New York).

Le Canada est le premier partenaire commercial des États-Unis de

vant le Japon et le Mexique.

Au Canada, la Chambre basse a déjà approuvé l'accord, mais la majorité libérale au Sénat bloque le vote jusqu'à ce que le premier ministre conservateur, M. Brian Mulroney, organise de nouvelles élections. Un échec du parti de M. Mulroney à la consultation électorale, qui devrait se tenir dans les prochaines semaines, remettrait probablement en question ce projet, estime-t-on dans les milieux spécialisés.

La zone de libre-échange que se propose de créer cet accord diffère d'un système de marché commun qui, comme la Communauté économique européenne, applique un système tarifaire unique aux pays tiers.

Si l'accord se concrétise, les États-Unis et le Canada ne modifieront pas leur politique commerciale respective à l'égard du reste du monde.

Israël est le seul pays qui, jusqu'à

présent, a conclu un accord de libre-commerce avec les États-Unis, mais le volume des échanges entre les deux partenaires reste modeste, comparé aux échanges américano-canadiens.

Ce projet de libéralisation américano-canadien, qui fait l'objet d'un important soutien au Congrès américain, a toutefois provoqué la vive hostilité de plusieurs sénateurs des États agricoles et de ceux produisant de l'énergie. Les États-Unis comme le Canada comptent parmi les grands producteurs mondiaux de blé.

Dans le courant des tractations qui ont conduit à l'accord de libéralisation, Ottawa avait seulement accepté de s'engager à éliminer les subventions au transport du blé par le train jusqu'à Vancouver (côte Ouest du Canada) mais pas celles versées pour l'acheminement au port plus important de Thunder Bay (Ontario).

Subventionner le coût du transport du blé, qui représente une partie importante du coût final, constitue une concurrence déloyale pour les producteurs américains, affirment les élus des États agricoles. Et ces derniers craignent que cette concurrence s'accroisse avec la libéralisation du commerce entre les deux pays.

Les compagnies américaines d'électricité affirment que les plus bas coûts de l'uranium au Canada vont donner aux sociétés canadiennes un net avantage sur le marché américain dont l'accès serait libre.

Le sénateur démocrate du Texas Lloyd Bentsen, colistier de Michael Dukakis dans la course à la Maison-Blanche, a approuvé l'accord tout en relevant que le texte contenait des dispositions qui n'étaient pas aussi bonnes qu'elles auraient dû être pour les États-Unis.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Montréal

impat très marginal s'il y en a un », a assuré M. Faïnstat.

Quant au service de la dette, la Ville bénéficie d'une marge de manœuvre accrue cette année à cause de la hausse du dollar canadien et du refinancement aux taux actuels d'emprunts réalisés il y a cinq ans alors que les taux étaient plus élevés.

Le Service des finances estime à \$3,2 millions les économies réalisées par la Ville au cours de la dernière année au service de la dette, ce qui, combiné à l'augmentation normale du budget et à une assiette fiscale en croissance, permettra à la Ville de financer ces immobilisations sans dépasser le plafond de 20% qu'elle s'est imposé.

L'effort le plus considérable — soit les tiers des immobilisations — sera consacrée aux infrastructures municipales et à l'entretien des immeubles et propriétés de la Ville, dont l'état est actuellement « pitoyable et lamentable », selon M. Faïnstat.

Au cours des trois prochaines années, plus de \$192 millions (dont \$61 millions en 1989) seront consacrés aux diverses infrastructures municipales, soient les rues, trottoirs, systèmes de distribution d'eau, égouts, éclairage des rues, etc.

De plus, quelque \$38 millions seront consacrés au cours des trois prochaines années pour la réfection des viaducs et autoroutes, construction de terrains de stationnement et aménagement de pistes cyclables.

Il s'agit d'une hausse de 46% de ces dépenses sur le plan triennal soumis l'an dernier.

Au cours de la prochaine décennie, il faudra investir des centaines de millions de dollars dans la réfection des infrastructures et il est évident qu'on ne pourra y parvenir sans une participation de Québec et d'Otawawa », a soutenu M. Faïnstat, qui promet, au cours des prochaines semaines, des actions de la Ville pour soutenir la campagne de la Fédération canadienne des municipalités pour un programme national en ce sens.

Les nouveaux projets les plus importants d'infrastructure seront la construction d'égouts collecteurs dans Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies et à la mise en place d'un plan directeur d'interception des eaux usées dans le secteur, des dépenses de plus de \$30 millions.

\$30 autres millions seront consacrés à la réparation systématique, des trottoirs, et M. Faïnstat a fait savoir que la Ville abandonnerait la pratique jugée peu sécuritaire pour les piétons de réparer les trottoirs de ciment avec de l'asphalte.

Quelque \$28 millions seront consacrés au cours des trois prochaines années au service de protection contre les incendies pour la modernisation de la flotte de camions de pompiers, l'acquisition d'une unité d'intervention contre les matières dangereuses et la rénovation de plusieurs casernes.

De plus, l'administration entend consacrer quelque \$60 millions à la rénovation et à l'amélioration de la sécurité dans l'ensemble des édifices municipaux. Il s'agit pour la Ville de se doter de la même politique que plusieurs grandes entreprises, soit de dépenser chaque année un pourcentage fixe de la valeur d'un édifice pour son entretien.

Enfin, la Ville a soustrait du Plan triennal d'immobilisations trois sec-

teurs d'activités qui seront désormais financés par des fonds spéciaux qui devront s'autofinancer. C'est ainsi que les activités du centre de tri et d'enfouissement des déchets de l'ancienne carrière Miron, l'exploitation des conduits souterrains et le programme de réaménagement urbain (acquisition et ventes de terrains) seront désormais assurés par des fonds spéciaux et non par le budget général de la Ville.

◆ Sabotage

des lieux exigeait un autre type de pincés. L'auteur du méfait avait le bon outil.

Les trois câbles abritaient 12.000 petits fils de cuivre de raccordement. C'est au mariage de ces fils que quatre cadres (anciens techniciens) de Bell s'emploieront jusqu'à jeudi, se relayant de manière à travailler 24 heures par jour. Les fils ont été posés à une époque où les gaines de caoutchouc identifiant les paires de fils n'avaient pas encore fait leur apparition. En conséquence, le bureau central de Bell doit, pour chaque fil, émettre une tonalité, en attendant une réplique sonore similaire correspondant à un fil de l'autre bout du pont.

Ce ne sont pas toutes les communications qui sont coupées entre la Rive-Sud et Montréal. Mais la majorité, surtout aux heures de pointe. Les municipalités touchées sont Longueuil, Bécancour, Boucherville, Laprairie, Saint-Bruno, Saint-Constant, Saint-Hubert, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Sainte-Julie, Saint-Lambert, Verchères, Varennes, Saint-Marc et Sorel.

De plus, certains clients de banques de la Rive-Sud ne pourront utiliser le guichet automatique. La transmission de données, qui voyage par circuits téléphoniques, est interrompue.

« Ce sont de véritables fils de spaghetti, résumait hier le porte-parole de Bell, M. André Chapleau. Les gens savaient parfaitement où ils s'en allaient », a-t-il commenté.

La Sûreté du Québec fait enquête, tout comme le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. L'une et l'autre organismes ont déclaré formellement il y a quelques jours qu'ils ne disposent d'aucun indice les autorisant à faire quelque lien que ce soit entre les actes de vandalisme et les syndiqués.

C'est ce que s'évertue à répéter le Syndicat des travailleurs en communication du Canada (STCC), tout en sachant que la population est sceptique. Hier, un porte-parole, Mme Michèle Brouillette, a souligné qu'effectivement, ça commence à jouer plus dur. Qui est le plus fatigué ? Les cadres ou les les syndiqués ? Qui coupe le plus ? Les cadres ou les syndiqués ?

« Nous répétons à notre monde que ce n'est pas en faisant des actes comme cela qu'on va se gagner l'appui de la population. Cela (les bris d'équipements) joue contre nous ».

Les 19.500 syndiqués de Bell — en Ontario, au Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest — sont en grève depuis 13 semaines. Ils ont rejeté les dernières offres de la compagnie à 52% — les résultats du vote ont été dévoilés le 11 septembre — et depuis, Bell refuse de négocier, arguant que les négociateurs syndicaux ne sont pas représentatifs et qu'ils se font dominer par 40 petits chefs de sections locales.

Hier encore, le porte-parole de Bell prévenait que « le syndicat doit d'abord régler ses problèmes internes ».

« Bell va d'excuse en excuse. Avant, on n'avait pas les mandats, là on n'est pas représentatif et c'est la faute des présidents de sections. Nous ne sommes pas des enfants. Quand on dit qu'on veut des pensions

indexées, c'est sérieux », répliqua Mme Brouillette.

« Notre problème à nous, c'est que Bell ne veut pas négocier », conclut-elle.

◆ Mulroney

de la semaine ou plus probablement le début de la semaine prochaine.

La date du 21 novembre, souvent avancée, n'est même plus garantie. Un ministre a précisé au DEVOIR que « l'élection pourrait être le 21 ou le 28 novembre ».

La réunion du cabinet hier midi a d'ailleurs largement porté sur une revue de la situation politique dans toutes les régions du pays. Les ministres du Québec ont particulièrement poussé pour une décision rapide parce qu'ils commencent à craindre que la remontée du Parti conservateur ne s'arrête brutalement.

On sait que les libéraux sont en chute libre et qu'il ne leur reste plus qu'une douzaine de sièges assurés au Québec. Du côté des néo-démocrates, des dissensions ont commencé à poindre entre candidats fédéraux et responsables de l'aile provinciale du parti.

L'approche de l'hiver ne semble pas tellement inquiéter les organisateurs conservateurs. Une campagne électorale s'est déjà tenue entre le 13 décembre 1979 et le 18 février 1980 sans trop de problèmes. Plus que les risques de mauvais temps en effet, les ministres craignent le départ de bon nombre d'électeurs, les retraités en particulier, vers leurs résidences secondaires de la Floride.

Dans un autre ordre d'idées, le Conseil des ministres a également :

■ décidé d'accorder à la Jamaïque un moratoire immédiat sur le remboursement des prêts canadiens d'aide au développement. Cela représente une aide indirecte de \$4,6 millions pour cette année, auquel on a ajouté un don spécial de \$2 millions en aide alimentaire. Au total, le Canada aura déjà fourni \$13,2 millions aux victimes de l'ouragan *Gilbert*;

■ adopté un règlement d'urgence sur l'entreposage des BPC, auquel les entreprises devront se conformer dans les 30 prochains jours. Le règlement fédéral ne s'applique toutefois pas au Québec qui avait déjà adopté sa propre réglementation;

■ le ministre des Finances a enfin rejeté les critiques de l'OCDE sur sa gestion financière. Soulignant que le déficit fédéral a été réduit de \$38 milliards en 1984-85 à \$28 milliards cette année, M. Wilson n'a pas l'intention de modifier sa politique budgétaire.

Ce midi, le premier ministre retourne devant l'Empire Club et le Canadian Club de Toronto. La dernière fois qu'il a visité ces deux clubs prestigieux de la capitale ontarienne, c'était à l'issue du Sommet économique et pour y présenter le président Ronald Reagan. Celui-ci lui avait rendu la politesse en le surnommant « l'un des plus solides et des meilleurs leaders du monde démocratique ».

◆ Haïti

réagi favorablement au coup et a réclaté des élections présidentielles et la remise en vigueur avec des amendements de la Constitution de 1987 que le général Namphy avait estimée caduque.

Le Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH) avait été le premier parti à exprimer dimanche par la voix de son numéro deux, M. Max Bourjolly, la satisfaction de sa formation après le coup d'État.

rejeté tout dialogue avec le général Prosper Avril.

Le pasteur Claude s'est prononcé pour la nomination d'un président civil en la personne du président de la Cour de cassation.

Par ailleurs, le commandant du bataillon d'élite des Léopards, le colonel Abéard Denis, a été arrêté hier par ses hommes qui l'ont conduit menottes aux mains devant le quartier général de l'armée, avant de fuir en tirant des coups de feu, a-t-on annoncé de plusieurs sources.

Auparavant, une fusillade nourrie ponctuée de tirs d'armes lourdes avait éclaté au camp de cette unité, dans la périphérie est de la capitale.

Un capitaine du même bataillon a également été arrêté par les soldats. Le commandant du camp d'aviation de la capitale aurait subi le même sort, selon des informations non confirmées.

Le sort des officiers arrêtés n'est pas connu.

Le colonel Denis, proche du général Henri Namphy, chef de l'État renversé samedi par un coup d'État déclenché à l'initiative des sous-officiers et des soldats de la garde présidentielle, était accusé de maltraiter ses hommes.

Dans des déclarations à la station catholique Radio-Soleil, des soldats ont affirmé hier leur volonté de procéder à « une réforme systématique » de l'armée.

Dans un quartier populaire de la capitale, un homme, accusé d'avoir participé à des violences contre la population, a été livré à la foule par deux soldats, a pu constater l'AFP sur place. L'homme a été lapidé par les habitants du quartier qui ont ensuite trainé son cadavre dans les rues au bout d'une corde attachée à ses pieds.

Dimanche, cinq autres personnes, suspectées d'être impliquées dans l'attaque le 11 septembre d'une église qui avait fait 12 morts et 70 blessés, étaient tuées dans des circonstances semblables.

◆ L'armée

le feu « pour reprendre le contrôle dans plusieurs quartiers de Rangoun » et punir le vol d'un grand nombre « d'armes et de munitions dans les postes de police ».

Les soldats birman armés jusqu'aux dents ont tiré à nouveau hier sur des foules de manifestants, ouvrant souvent le feu sans sommation sur des étudiants et des bonzes, selon des témoins.

Le gouvernement a reconnu que 20 personnes avaient été tuées devant la pagode bouddhiste de Sule, en plein centre de la capitale, et des diplomates américains ont vu l'armée abattre deux civils devant leur ambassade.

Tirant des coups de semonce en l'air, les soldats ont tenté d'empêcher l'ambulance de la Croix-Rouge de se rendre auprès des victimes de la pagode, et ailleurs, les équipes de la Croix-Rouge ont préféré abandonner les morts en pleine rue pour tenter de sauver les blessés.

Des blessés dans un état critique s'entassaient dans les couloirs aux murs défraîchis de l'hôpital général de Rangoun, qui, selon un médecin, avait reçu 65 blessés et 10 morts, tous victimes de coups de feu.

Pour de nombreux observateurs, la prise du pouvoir par le général Saw Maung, ministre de la Défense et chef d'état-major général annoncé dimanche n'est qu'un pseudo-coup d'État vraisemblablement orchestré par l'ancien numéro un du pays, le général Ne Win. Il s'agirait d'un effort désespéré pour étouffer dans l'œuf une révolution pour la démocratie.

Sau Maung aurait été vu dimanche

LA FIN D'HIRO-HITO L'empereur nippon à l'article de la mort

TOKYO (AFP) — L'état de santé du plus ancien souverain régnant du monde, l'empereur Hiro-Hito du Japon, s'est brusquement aggravé dans la nuit de lundi à mardi, laissant présager une nouvelle intervention chirurgicale sur la frêle personne de l'empereur qui a fêté le 29 avril dernier son 87^e anniversaire.

L'empereur Hiro-Hito avait subi il y a un an, le 22 septembre 1987, un pontage intestinal pour le soulager d'une pancréatite dont l'origine est considérée dans les milieux médicaux de Tokyo comme étant cancéreuse. La nature maligne du mal n'a cependant jamais été confirmée de source officielle japonaise.

La nouvelle intervention envisagée, selon des sources de la Maison

impériale, consisterait en l'introduction d'une sonde dans le canal biliaire actuellement en état d'inflammation, afin de retirer et faire recirculer des liquides accumulés dans le duodénum.

Elle pourrait être effectuée en une heure selon les mêmes sources et ne nécessiterait qu'une anesthésie locale. Mais aucune confirmation officielle n'avait encore été donnée en fin de matinée hier sur les intentions exactes du corps médical qui entoure le souverain.

Depuis le début du dernier week-end, l'empereur Hiro-Hito a souffert d'accès de fièvre successifs et son mal a culminé hier soir en un vomissement de sang en plein sommeil.

leur activités.

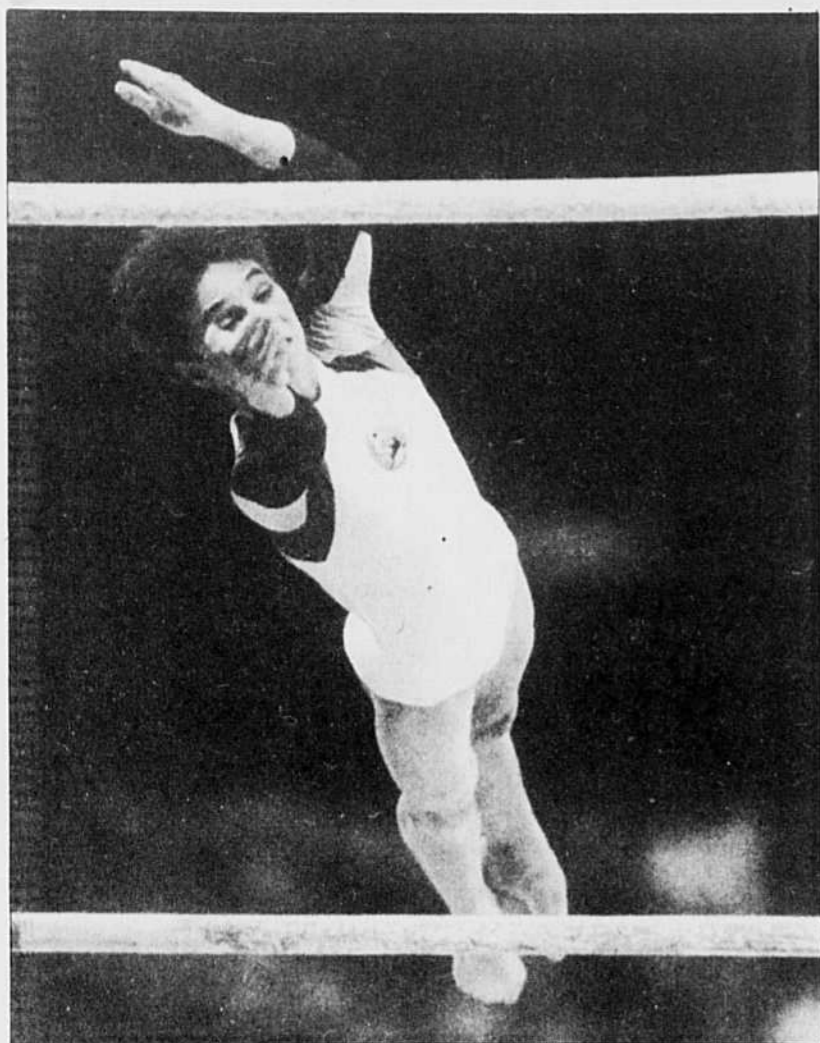
Au cours d'une conférence de presse Aung Sann Suu Kyi s'en est prise violemment à l'armée : « L'armée parle d'éviter l'anarchie, mais c'est elle qui crée l'anarchie ». Elle a ajouté que la tentative de forces armées d'écraser la résistance populaire était « désastreuse pour l'avenir de celles-ci ». Une scission pourrait intervenir au sein de l'armée et ce serait une grande tragédie, a-t-elle dit.

Des étudiants ont été vus dans la matinée en train de fabriquer des cocktails Molotov, d'emplier pavés et cailloux et d'aguiser des rayons de bicyclette qui, lancés avec une force, leur servent d'armes.

D'après des diplomates, la troupe aurait désarmé la police dans plusieurs quartiers de Rangoun et fermé tous les journaux.

Constituée de 19 officiers supérieurs, l'organisation pour le rétablissement de la loi et de l'ordre présidée par Saw Maung, ancien collaborateur de Ne Win, a aboli les organes administratifs et judiciaires de l'État.

Toutefois, pour tenter de calmer les esprits, le nouveau gouvernement militaire a annoncé l'abrogation des lois datant de l'époque de Ne Win, qui légalisaient le monopole du pouvoir détenu par le PPSB.



Le Roumaine Daniela Silivas exécute un reprise latérale à la perfection lors des figures imposées de gymnastique, hier, méritant une note parfaite à cet appareil.

Silivas prend la tête après les imposées

La Roumaine récolte des notes parfaites au sol et aux barres asymétriques

SÉOUL — L'équipe d'URSS de gymnastique est bien placée pour remporter le concours féminin par équipes des Jeux de la XXIVe Olympiade, après sa première place aux exercices imposés, qui se sont déroulés au gymnase olympique de Séoul.

L'avance de 0,900 points prise par les Soviétiques sur les Roumaines (197,325 points contre 196,425), leurs grandes rivales, peut sembler minime. Mais il faut se rappeler qu'en octobre dernier à Rotterdam, aux derniers championnats du monde, les Roumaines n'avaient repris que 0,575 points aux Soviétiques à la faveur des exercices libres. Mais les Soviétiques s'étaient contentées de la deuxième place finale car elles n'avaient pris que 0,125 point d'avance aux imposés.

Aurelia Dobre, championne du monde en titre, ayant semblé en petite forme, et n'ayant pu faire mieux que neuvième des imposés, la Roumaine aura bien du mal à refaire son retard, malgré l'excellente condition de Daniela Silivas, son autre chef de file.

Championne d'Europe 1987, Silivas a terminé première des imposées en étant la seule à obtenir à deux reprises la note parfaite de 10, au sol et

aux barres asymétriques. Les autres 10 du jour sont revenus à la Soviétique Elena Chouchounova au saut de cheval, et à l'Allemande de l'Est Dagmar Kersten aux barres asymétriques.

La journée s'est terminée par un incident concernant l'équipe des États-Unis que les juges ont sanctionnée d'un demi-point car la remplaçante Rhonda Faehn ne s'était

pas éloignée assez vite et se trouvait en surmètre sur le plateau des barres asymétriques alors qu'une de ses équipières avait commencé son exercice.

Un coup dur pour les États-Unis qui ont toutefois conservé leur brillante quatrième place, et envisageaient de déposer une réclamation officielle.

Le Canada s'est classé onzième.

Lori Strong, de Whitby en Ontario, a été la meilleure Canadienne, terminant 35e, avec un total de 38,55 points. Monica Covacci, de Richmond Hill, Ontario, a terminé au 68e rang, avec 37,975 points et Larissa Loring, de Pickering, Ontario, 74e avec 37,825.

La Montréalaise Cathy Giancaspro a terminé les figures imposées au 79e rang avec 37,6 points.

Louganis conserve son titre

L'Américain frôle la catastrophe aux qualifications mais devance deux Chinois au tremplin de 3 mètres

SÉOUL (AFP) — L'Américain Greg Louganis a conservé son titre olympique du tremplin conquis en 1984 à Los Angeles.

Ce nouveau succès, l'Américain d'origine grecque l'a obtenu en totalisant 730,80 pts, ce qui lui permet de devancer les deux Chinois Tan Liangde (704,88) et Li Deliang (665,28).

Le plongeur américain, blessé à

veille lors des épreuves qualificatives, s'est présenté à la finale avec une tumeur laissant apparaître cinq points de suture sur le sommet du crâne, ce qui ne l'a nullement handicapé comme en atteste l'aisance avec laquelle il s'est imposé.

La veille, lors des épreuves de qualification, en tentant un plongeon à coefficient de difficulté moyen, Louganis a heurté de la tête le tremplin. Points de suture sur la tête et de la détermination à revendre, Louganis a plus tard virevolté dans les airs pour réussir le meilleur plongeon de la journée de lundi quelque 30 minutes après s'être frappé la tête sur le tremplin.

« Son premier plongeon à la suite de l'accident a été son meilleur à l'entraînement ou en compétition depuis la formation de l'équipe olympique, il y a quatre semaines », a dit Vince Panzano, le co-entraîneur de l'équipe de plongeon des États-Unis.

Louganis menait à l'issue du huitième des 11 plongeurs de qualifications. Il a glissé à la cinquième place quand il a heurté le tremplin mais il s'est ressaisi pour terminer troisième. Il s'est facilement qualifié en vue de la finale qui regroupait 12 des 35 spécialistes du plongeon.

En finale, on ne tient pas compte

des pointages obtenus lors des plongeurs préliminaires.

Greg Flewelling d'Edmonton, et David Bedard, de Pointe-Claire, n'ont pas franchi les qualifications. Flewelling est 17e et Bedard 20e.

Tan Liangde, de Chine, qui avait

pris la deuxième place lors des Olympiques de Los Angeles et lors d'une rencontre internationale en juin, dominait le groupe des qualifiés avec 682,65 points. Albin Kiliart, d'Allemagne de l'Ouest, septième lors des Jeux d'été de Los Angeles, était deuxième avec 642,60 points.

Les autres qualifiés sont Li Deliang, de Chine, Jorge Mondragon, du Mexique, Edwin Jongejans, des Pays Bas, Mark Bradshaw, des États-Unis, Jesus Mena, du Mexique, Niki Stajkovic, d'Autriche, Keita Kaneto, du Japon, et les Soviétiques Valery Gontcharov et Alexander Portnov, le médaillé d'or des Jeux de 1980.

Louganis a été chanceux de finir.

« Normalement, quand quelqu'un frappe le tremplin de la sorte, il faut plusieurs points de suture pour refermer la plaie », a dit Panzano.

Mais Louganis n'a reçu que quatre points de suture temporaires avant d'effectuer son 10e plongeon. À la fin de l'épreuve, il a eu cinq points de suture.

Pagendam est exclu du tournoi de boxe

SÉOUL (PC) — Le message était clair — les règlements — quel que soit le degré de confusion dans lequel se déroule un programme de boxe olympique.

Le poids plume Jamie Pagendam, de St. Catherine, en Ontario, a été exclu du tournoi olympique à la suite d'une décision de l'Association internationale de boxe amateur, selon laquelle le Canadien doit être mis à l'écart parce que son combat contro-

versé de dimanche s'est terminé par un coup à la tête.

À la une, le *Toronto Star* a cité un règlement de l'Association qui stipule qu'un boxeur dont le combat se termine par un coup à la tête ne doit pas s'entraîner, ni boxer, durant 30 jours.

« La première clause de notre constitution dit que nous devons protéger la santé de nos boxeurs », a expliqué le président de l'Association, Anwar Chowdhry.

« Du point de vue canadien, on voudrait qu'il boxe mais demain, si

quelque chose survient, le Canada ne sera pas responsable. Tout le blâme ira à l'Association de boxe internationale. »

La décision de l'Association internationale met fin à la saga du boxeur de 22 ans, un opérateur de machinerie lourde. Il a d'abord perdu par mise hors de combat technique, puis a été déclaré vainqueur du combat à la suite d'un appel de l'équipe canadienne. Il a été décrété que l'arbitre a commis une erreur en donnant la victoire à son adversaire.

Le Mongol Tserendorj Amarjar-

gal a reçu trois comptes de huit lors de la deuxième ronde, ce qui aurait dû le mettre fin au combat en vertu des règlements olympiques.

L'arbitre de la Côte d'Ivoire a été banni de toute compétition olympique.

Aussi, le poids moyen américain Anthony Hembrick a été disqualifié quand il ne s'est pas présenté à temps pour son combat tant attendu contre le Sud-Coréen Ha Jong-ho.

Un règlement de l'Association stipule qu'un boxeur doit être prêt trois minutes après les introductions.

Le Canada a chèrement vendu sa peau au basket

SÉOUL — L'équipe canadienne a donné du fil à retordre aux Américains, grandissimes favoris pour remporter l'or du tournoi olympique de basketball, mais les États-Unis ont remporté un verdict de 76-70.

Les Canadiens ont dominé au pointage tout au long de la rencontre au gymnase Chamshell, rempli par une foule venue à la cause américaine.

Les États-Unis ont cependant effectué une poussée en deuxième demie avec l'aide de tirs précis par le garde Charles Smith, appartenant à l'université Georgetown. Smith a réussi deux paniers de trois points et

un autre panier pour un total de huit points.

Le Canada dominait par deux points à la mi-temps quand les Américains ont pris les devants pour la première fois grâce au beau travail de Hersey Hawkins, qui a marqué sur une échappée pour porter le pointage à 56-55.

L'avant réserviste Alan Kristmanson, de Ladner en Colombie-Britannique, a été le meilleur chez les Canadiens, marquant 25 points, sa deuxième performance consécutive de la sorte malgré qu'il ait entrepris la rencontre sur le banc.

Les Américains ont gagné cette rencontre grâce également à la puissance de leurs réservistes.

Higson se contente d'un 4e temps

Guylaine Cloutier ne sera pas de la finale au 200 brasse

SÉOUL (PC) — La Canadienne Allison Higson, la détentrice du record mondial du 200 mètres brasse, n'a réussi que le quatrième meilleur temps lors des qualifications, lundi soir.

Higson, 15 ans, participera à la finale mais la nageuse de Brampton, en Ontario, devra renverser Sylvie Hoerner, l'ex-détentrice du record mondial. L'Allemande de l'Est, qui faisait partie de la même vague que Higson, a établi un record olympique en parcourant la distance en 2:27.63 alors que Higson a réussi un chrono de 2:29.67.

Guylaine Cloutier, de Montmagny, a pris la cinquième place en 2:34.36, et n'a pu accéder à la finale.

Tom Ponting, de Calgary, a été le seul autre Canadien à se qualifier, hier. Il a obtenu la dernière place disponible au 100 mètres papillon avec un temps de 53.34.

Dans le 400 mètres, quatre nages individuelles, le Hongrois Tamas Darnyi a établi un nouveau record olympique en 4:16.55, éclipsant la marque de 4:17.41 établie par Alex Baumann, de Sudbury, aux Jeux de Los Angeles. Darnyi détient également le record mondial de l'épreuve (4:15.42).

Dans le 100 mètres papillon, Matt

Biondi, des États-Unis, a remporté la dernière vague des qualifications en 53.46. Dans la même vague, l'Allemand de l'Ouest Michael Gross, qui a remporté la médaille d'or à Los Angeles, a terminé deuxième en 53.78. Andy Jameson, de Grande Bretagne, le champion européen du 100 mètres papillon l'an dernier, a remporté une vague précédente en 53.34.

La détentrice du record mondial, Heike Friedrich, d'Allemagne de l'Ouest, a réussi le meilleur temps lors des qualifications du 200 mètres libres. Friedrich a été chronométrée en 1:59.02, à 1,47 seconde de sa marque mondiale.

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
URSS	2	1	3	6
Chine	1	1	2	4
États-Unis	1	1	2	4
RDA	2	0	1	3
Suède	0	2	1	3
Bulgarie	2	0	0	2
Roumanie	1	1	0	2
Corée du Sud	0	2	0	2
Hongrie	0	1	1	2
Australie	1	0	0	1
G.-Bretagne	1	0	0	1
Tchécos	1	0	0	1
Japon	0	1	0	1
RFA	0	1	0	1
France	0	0	1	1
Yougos.	0	0	1	1

Expos-Cubs remis par la pluie

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

CHICAGO — Après que les Mets eurent balayé leur série de trois matches contre les Expos, voilà que les éléments s'en prennent aux Expos.

Une pluie abondante s'est abattue sur la ville hier et le match qui devait opposer les Expos aux Cubs a été remis.

Il sera repris aujourd'hui lors d'un programme double qui commencera à 16 h 05 locale.

Les Expos envoveront au monticule Dennis Martinez (15-12) dans le premier match et le grand Randy Johnson sera d'office dans le second. Ils seront opposés Rick Sutcliffe (12-13) et Calvin Schiraldi (8-12).

Buck Rodgers avait inséré le nom du jeune Jeff Huson au poste de deuxième but dans l'alignement partant des Expos hier. Le jeune joueur rappelé le 1er septembre des Expos de Jacksonville de la classe AA, se débrouille fort bien. En 10 présences à la plaque, il a obtenu quatre coups sûrs et les Expos misent certes sur lui pour l'avenir.

Si Huson, qui peut jouer au troisième coussin et à l'arrêt-court, marque des points avec les Expos, ce n'est peut-être pas le cas avec Johnny Paredes, qui a sans doute perdu des points cette saison. « C'est un peu à cause de Paredes que nous avons échangé Vance Law, a admis Buck Rodgers. Mais la situation a changé dans son cas. Pour l'avenir, nous le voyons maintenant comme un joueur qui pourrait alterner au deuxième coussin. Nous ne le voyons plus comme un joueur de tous les jours. Le travail de Tom Foley au deuxième coussin a aussi à y voir dans cette situation. Il s'est débrouillé mieux que prévu. »

Les Cubs de Chicago commencent à regretter d'avoir échangé à relever Lee Smith, qui avait protégé 36 victoires la saison dernière.

Guérard veut quitter le hockey

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Rebondissement étonnant dans le dossier mystérieux du défenseur Stéphane Guérard, hier, au Colisée de Québec. Plus qu'un virus contagieux dont on le disait affligé, le jeune homme de 20 ans a indiqué son intention de ne plus jouer au hockey. Ni à Québec, ni ailleurs.

Rentrée cruciale pour Mark Pederson ?

François Lemenu
de la Presse Canadienne

Il y a des premiers choix qui s'affirment dès leur entrée dans la Ligue nationale. D'autres, plus nombreux, tardent à débloquer et finissent invariablement leur carrière dans les ligues mineures.

Dans le cas de Mark Pederson, il est encore trop tôt pour dire quelle direction prendra sa jeune carrière. Mais il est certain que le premier choix de l'équipe en 1986 vit actuellement des jours importants, lui qui participera ce soir à son premier match pré-saison alors que le Canadien rendra visite aux Islanders de New York à Uniondale.

« Ce match est important pour moi même s'il ne déterminera pas mon avenir avec l'équipe », reconnaît Pederson qui a participé à la conquête de la coupe Memorial avec les Tigers de Medecine Hat au cours des deux dernières années.

Il a été dit au début du camp que Pederson accepterait volontiers de poursuivre son apprentissage dans la Ligue américaine s'il ne parvenait pas à mériter un poste à Montréal. Pour plusieurs, Pederson donnait alors l'impression de manquer d'ambition. Rien n'est plus faux s'il faut en

C'est le directeur général des Nordiques, Martin Madden, et l'agent du jeune patineur, Bob Beale, qui ont finalement donné l'heure juste aux représentants de la presse, hier.

Pour le moment, Guérard est un « drop-out » du hockey. On tente de tous les côtés de le persuader à revenir sur sa décision.

« Stéphane ne veut plus jouer au hockey, a admis un Madden inconfortable. Il est passablement confus. »

croire l'athlète de 20 ans originaire de la Saskatchewan.

« Mon objectif a toujours été de mériter un poste avec le Canadien. Mais si je devais être cédé aux mineurs, j'irais avec l'idée de travailler fort et de m'améliorer », précise Pederson qui s'estime prêt à entreprendre sa carrière dans la Ligue nationale.

« Mais seuls les matchs hors-concours diront si je suis prêt à faire le saut tout de suite », tient-il à préciser.

Chez les juniors, Pederson a toujours marqué des buts : 42, 46, 56 et 53 à ses quatre années juniors. Il lui reste maintenant à démontrer s'il peut connaître autant de succès chez les pros.

« Ici, le jeu est plus rapide et les joueurs plus costauds. Mais d'un autre côté, les joueurs tiennent mieux leur position, ce qui facilite les choses », explique Pederson dont les principaux atouts sont un puissant lancer et la faculté de se démarquer.

Pederson estime connaître un bon camp après un lent début à celui des recrues. Cette année, il s'est présenté plus confiant, lui qui en est à son troisième essai à Montréal.

« L'an dernier, j'ai participé à cinq ou six matchs pré-saison.

Sur le plan physique, il est prêt à reprendre le travail. Mais, il nous raconte qu'il n'en a plus le goût », a-t-il franchement expliqué.

Le nouveau patron des Nordiques a reconnu qu'il faisait face à un dossier complexe.

« Ça fait une dizaine de jours que nous tentons de le raisonner. L'histoire du virus contagieux était vraie en partie. Mais de là à le tenir à l'écart pour une aussi longue période, il y a une marge. Je l'ai rencontré aujourd'hui encore, avec son agent, et sa position n'a pas changé. Il demande encore une période de réflexion. Nous la lui avons concédée. »

Selon ce qui a été permis de savoir, Guérard aurait de la difficulté à surmonter toute la pression qui incombe à un jeune homme de 20 ans qui se retrouve en pleine gloire. Il rechercherait plutôt la quiétude d'une vie ordinaire, loin des feux de la rampe.

De plus, Guérard a grandement été affecté par le décès de son père, il y a maintenant plus d'un an. Malheureusement, son père, un partisan inconditionnel des Nordiques, n'a jamais pu voir son fils évoluer dans la LNH. Il est décédé avant le début de la dernière saison, la première de Stéphane dans le grand circuit. C'est ce qui l'avait le plus déçu dans sa courte carrière. Le principal intéressé n'était pas disponible pour une entrevue, hier.

BASEBALL

Ligue nationale

Dimanche
New York 5, Montréal 3
Phil'phie 6, Pittsburgh 5
Atlanta 6, San Diego 5
L. Angeles 2, Cincinnati 0
St. Louis 5, Chicago 4
S. Francisco 10, Houston 3

Hier
Montréal à Chicago remis, pluie
Atlanta 4, S. Francisco 3
Cincinnati 7, San Diego 2
Los Angeles 1, Houston 0
Pittsburgh à St. Louis

Aujourd'hui
San Diego, J. Jones (9-13) à Cincinnati, Charlton (2-4), 12 h 35
San Francisco, Cook (1-0) à Atlanta, Blankenship (0-0), 17 h 40
Los Angeles, Belcher (10-5) à Houston, Forsch (10-5), 19 h
Philadelphie, Rowley (7-15) à New York, Cone (17-3), 19 h 35
Montréal, R. Johnson (1-0) à Chicago, Sutcliffe (12-13), 19 h 35
Pittsburgh, LaPoint (4-1) à St. Louis, Terry (9-3), 20 h 35

Ligue américaine
Dimanche
Boston 9, New York 4
Baltimore 2, Detroit 0
Toronto 4, Cleveland 0
Chicago 8, Minnesota 5
California 6, Texas 5
Oakland 3, Kansas City 2
Milwaukee 10, Seattle 2

Hier
New York 3, Baltimore 2
Toronto 5, Boston 4
Cleveland à Detroit
Chicago au Texas
Milwaukee en Californie
Kansas City en Californie
Minnesota à Oakland

Aujourd'hui
Baltimore, Bautista (6-14) à New York, Rhoden (11-10), 19 h 30
Cleveland, Farrell (13-9) à Detroit, Morris (12-13), 19 h 35
Boston, Clemens (16-11) à Toronto, Musselman (6-4), 19 h 35
Chicago, Perez (11-9) au Texas, B. Witt (6-10), 20 h 35
Milwaukee, Higuera (13-9) à Californie, Petry (3-7), 22 h 05
Kansas City, Leibrandt (12-12) à Seattle, Taylor (0-1), 22 h 05
Minnesota, Viola (22-6) à Oakland, G. Davis (15-5), 22 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	91	57	615	—
PITTSBURGH	79	69	534	12
MONTREAL	74	75	497	17 1/2
ST. LOUIS	73	77	487	19
CHICAGO	70	78	470	21 1/2
PHILADELPHIE	60	89	403	31 1/2

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	87	61	588	—
CINCINNATI	78	71	523	9 1/2
HOUSTON	78	72	520	10
SAN FRANCISCO	78	72	520	10
SAN DIEGO	73	75	493	14
ATLANTA	52	96	351	35

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	85	65	567	—
DETROIT	79	70	530	5 1/2
MILWAUKEE	80	71	530	5 1/2
NEW YORK	79	70	530	5 1/2
TORONTO	78	73	517	7 1/2
CLEVELAND	71	78	477	13 1/2
BALTIMORE	52	96	351	32

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
OAKLAND	95	55	633	—
MINNESOTA	83	66	557	11 1/2
KANSAS CITY	79	70	530	15 1/2
CALIFORNIE	75	75	500	20
TEXAS	65	83	439	29
CHICAGO	63	85	426	31
SEATTLE	61	88	409	33 1/2

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Hier
Buffalo 16, Nouvelle-Angleterre 14
Cincinnati 17, Pittsburgh 12
Kansas City 20, Denver 13
Miami 24, Green Bay 17
Jets de NY 45, Houston 3
Minnesota 31, Chicago 7
N.-Orléans 22, Detroit 14
Washington 17, Philadelphie 10
Phoenix 30, Tampa Bay 24
San Diego 17, Seattle 6
Giants de NY 12, Dallas 10
Rams de LA 22, Raiders de LA 17
Atlanta 34, San Francisco 17

Hier
Cleveland 23, Indianapolis 17

Les frappeurs

	g	pa	cs	pp	cc	moy.
Brooks	54	151	81	18	276	
F. Gerald	133	35	18	3	263	
Foley	340	88	39	5	259	